

## EN BREF

- **13/03/2026** : Réglementation : [l'EIOPA a publié un « discussion paper » pour demander l'avis des parties prenantes sur l'amélioration de la collecte de données des assureurs et des fonds de pensions dans l'UE](#). L'objectif étant de réduire les incohérences dans les rapports réglementaires, de rationaliser les informations collectées et de moderniser les systèmes de données afin de diminuer les coûts de conformité pour les entreprises.
- **20/03/2026** : Assurance automobile : [en 2025, le parc mondial de voitures électriques a permis d'économiser 1,7 million de barils de pétrole par jour](#). Cette transition vers l'électrique offre également des économies concrètes aux conducteurs, surtout avec la hausse des prix de l'essence en Europe.
- **26/03/2026** : Assurance maladie : un réseau d'escrocs a été mis en examen pour avoir [détourné 58 millions d'euros à l'Assurance maladie](#) en facturant des soins fictifs via des centres de santé, principalement dentaires, à travers la France.
- **27/03/2026** : Assurance vie : en 2025, [les fonds en euros des contrats d'assurance-vie ont affiché un rendement réel de 1,75%](#), le niveau le plus élevé depuis dix ans, grâce à la baisse de l'inflation et à la remontée des taux obligataires.

### Guerre en Iran : tensions sur les marchés, rebond boursier et impacts mesurés sur l'épargne

[Le conflit en Iran a entraîné des réactions importantes sur les marchés financiers en raison de l'incertitude géopolitique](#). Dans les premiers jours, les investisseurs se sont tournés vers des actifs considérés comme sûrs, notamment le **dollar**, ce qui a entraîné un affaiblissement de l'**euro**.

Les **marchés boursiers européens** ont d'abord reculé. Cette baisse a été liée aux inquiétudes concernant l'approvisionnement en énergie et le risque d'un **ralentissement économique**. L'Europe importe une part importante de son pétrole et de son gaz, et les variations de prix peuvent avoir un impact sur les coûts des entreprises et sur la croissance. La volatilité des indices boursiers a été accentuée par ces facteurs.

Dans les jours suivants, les **Bourses européennes** ont enregistré un rebond, associé à l'espoir d'une résolution rapide du conflit, qui a temporairement réduit les craintes des investisseurs. Les marchés ont fluctué en lien avec les anticipations des investisseurs, sans qu'il soit possible de définir une tendance à long terme.

Les effets sur l'épargne restent limités et indirects. Les produits réglementés, comme le Livret A, n'ont pas été directement affectés, mais leur évolution pourrait être influencée par l'**inflation**. L'assurance-vie a conservé une certaine stabilité, bien qu'elle dépende partiellement des performances des marchés financiers. **Les placements en actions** apparaissent comme les plus sensibles aux variations liées au contexte géopolitique et économique.

La situation reste incertaine, et l'évolution des **marchés financiers** et de l'**épargne** dépend des développements géopolitiques et économiques. Les mouvements observés sur les devises, les indices boursiers et les placements reflètent la sensibilité des marchés aux événements internationaux, soulignant l'importance de suivre l'évolution du conflit pour évaluer ses impacts potentiels.

### Complémentaire santé obligatoire dans l'Education Nationale : ce que la réforme change pour les agents

[À partir du 1er mai 2026, une réforme imposera aux agents de l'Éducation nationale de souscrire à la complémentaire santé collective MGEN-CNP](#). Jusqu'ici facultative, cette mutuelle deviendra obligatoire pour **plus d'un million d'agents publics, dont 800 000 enseignants**.

Le contrat de base sera fixé autour de **75 € par mois** et sera pris en charge à **50 % par l'employeur**, soit un coût réel d'environ 37,50 €. Des options payantes permettront d'améliorer certaines garanties, notamment l'optique, le dentaire ou l'hospitalisation.

Cette réforme rapproche le public du privé, où la mutuelle est déjà obligatoire. Cependant, elle suscite les critiques de certains politiques, dont le député Paul Vannier, **qui juge les garanties insuffisantes au regard du prix**.

Concernant la prévoyance, celle-ci pourra être souscrite de manière facultative, ce qui inquiète certains syndicats qui craignent de graves répercussions pour les adhérents souhaitant faire des économies. Ceci représente également un changement de paradigme par rapport à certains contrats individuels, dont le contrat individuel MGEN référence, qui incluent la prévoyance de manière obligatoire.

### LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.